



## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 5 MAI 2017

### Ordre du jour :

- A/ Approbation du compte rendu de la réunion du 7 avril 2017.
- B/ Règlement intérieur : position du C.C. sur l'absentéisme.
- C/ Comptes rendus des commissions thématiques.
- D/ Stationnement les jours de match.
- E/ Epicerie solidaire et sociale.
- F/ Informations locales.
- G/ Questions diverses.

Présents : Gérard Barré, Anne CHARRON (Association Méli-mélo), Jean-Pierre Cougoule, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Patrick BASSET (Les plates, l'enfant et la mer), Maria Dolores Windholtz, Annie Mongeau, Denise Boutheillier, Marie Lacroix (Association Comité de Quartier), Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Edith Bizieux.

Excusées : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise).

Durée de la réunion : 1h50.

A/ Approbation du compte rendu de la réunion du 7 avril dernier.

### Remarques :

- A propos de la réunion informelle sur le règlement intérieur, il est précisé que Danielle Costa a bien reçu un mail d'invitation. Ce document l'invitation à la réunion n'était nullement document de travail effectué à l'insu des membres de la commission, mais bien une proposition de travail par un des membres en direction de l'ensemble de la commission pour travailler à partir d'une base.
- Mme André, actuelle directrice de l'école Descartes a postulé pour la direction de l'école primaire.
- Stationnement les jours de marché (urgent) : traité dans les informations locales.
- Rendez-vous avec Mme Veteau (coordinatrice service santé ville de La Rochelle) : Voir les avancées des commissions.
- Réunions institutionnelles : Réponse dans les questions diverses.

Moyennant ces remarques, le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.



## B/ Règlement intérieur :

La seule question posée au Conseil aujourd'hui est l'attitude à adopter vis-à-vis des membres régulièrement absents aux réunions.

Les membres excusés ne sont pas concernés.

Les membres des associations appartenant au Conseil peuvent se faire remplacer. Toutes les associations sont présentes sauf l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et la Junior Association P9 scootering qui a été dissoute cette année. Les volontaires tirés au sort sont, le plus souvent nombreux aux réunions. Le problème se pose pour les membres du Conseil tirés au sort. Une personne sur dix participe régulièrement aux travaux du groupe.

La procédure qui a été adoptée pour ce tirage au sort est la suivante : L'ensemble des noms inscrits sur les boîtes à lettres des habitants du secteur en politique de la ville (secteur qui compte 1601 personnes) a été relevé.

Le tirage au sort s'est déroulé en présence des responsables de la politique de la ville, de la Maison de Quartier et c'est Mme Gargoulaud, élue du Quartier qui a effectué ce tirage. Au-delà des 10 personnes « désignées », il existe une liste complémentaire.

Les responsables de la Maison de Quartier ont rencontré toutes les personnes « tirées au sort » pour leur expliquer le rôle du C.C. et l'importance de leur participation.

Dans un premier temps, il paraît utile de les rencontrer à nouveau ou mieux de leur écrire pour connaître leurs souhaits.

La nomination des membres du C.C. est faite par le préfet.

Une démission nécessite donc d'adresser un courrier à la préfecture ce qui peut être compliqué. La Maison de Quartier propose d'aider les démissionnaires à accomplir ces démarches.

Pour la rédaction du règlement intérieur, il est demandé aux membres du C.C. présents s'ils souhaitent que trois absences consécutives non motivées entraînent une démission.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

La relance par courrier commence dès maintenant.

## C/ Avancées des commissions.

Commission santé : Un rendez-vous est pris avec Mme Veteau courant mai pour progresser sur les thèmes prioritaires retenus (Soutien à la parentalité, santé des enfants (alimentation, hygiène, (en particulier hygiène bucco-dentaire), sommeil).

La restitution publique du diagnostic santé de Port-neuf aura lieu le 16 mai à 18h30 à la Maison de Quartier.

Commission Culture : Le questionnaire sur les habitudes et les attentes des habitants de Port-Neuf concernant la Culture est établi (voir annexe). Il est proposé au marché, à l'école, au lycée, dans les immeubles et les pavillons. On peut le trouver à la Maison de Quartier.



Commission citoyenneté : Jérémie LECOUFFE, référent, Marie LACROIX et Jacques BESSIERE se sont réunis pendant 1h30 à la fin du mois d'avril pour mettre en place les objectifs de cette commission.

Cette réunion a porté sur les sujets suivants :

- Quelles sont les améliorations possibles pour la vie à Port-neuf ?
- Certaines personnes âgées cherchent des volontaires pour faire leurs courses.
- Découverte de différentes cultures par la cuisine en organisant des repas le soir.
- L'ambiance du quartier est dominée par la Maison de Quartier et le stade.
- Fêter la fin des travaux de la Maison de Quartier.
- La question se pose de privilégier la dénomination Maison de Quartier par rapport au centre social. Elles sont récurrentes et peuvent être méconnues. La fête du quartier peut être l'occasion de distribuer des tracts listant les activités de la Maison de Quartier. Le centre social a une image pour certains habitants du quartier comme étant réservé à une population en difficulté. Il faut que le centre social qui est un « agrément » communique plus sur ses missions et ses actions ouvertes à tous.

#### D/ Relations avec le Stade Rochelais.

Poursuivre le travail entamé sur le stationnement (voir la réunion précédente). Les solutions possibles sont inévitablement longues à trouver. Le dialogue se poursuit dans une bonne ambiance qu'il faut préserver.

Dans un premier temps ce sont les problèmes de stationnement dangereux qui doivent être résolus en priorité.

La question du stationnement des bus est posée. Il y aura un parking réservé dans l'enceinte du centre de performance.

Il faut rappeler que :

- le Stade Rochelais a offert en 2016 1000 places aux habitants du quartier.
- le stade sera ouvert aux habitants de Port-neuf lors d'un cinéma de plein air le samedi 17 juin. Cette opération d'ouverture sur le quartier pourrait être menée de manière annuelle.
- La commission citoyenneté soumet l'idée que les habitants du quartier puissent être invités à l'inauguration du centre de performance.
- un des projets du stade Rochelais est d'améliorer la plaine de jeux.

Par contre, les travaux de la tribune APIVIA (augmentation de sa capacité de 1000 places) va provoquer des désagréments qu'il faut prévenir en faisant de l'information auprès des riverains (une réunion publique à la Maison de Quartier est prévue).

#### E/ Epicerie sociale et solidaire.

Définition de l'A.N.D.E.S. (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires) :



*Les épiceries sociales et solidaires apportent une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans des espaces aménagés en libre-service, aussi proche que possible d'un magasin d'alimentation générale, elles mettent à disposition de leurs usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 20% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des Epicerie Solidaires.*

*L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche que possible des circuits de consommation traditionnels, est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable.*

Pour couper court aux rumeurs, le directeur de la Maison de quartier (O. Doublet) fait une mise au point.

- 1/ Il existe une volonté de créer une épicerie sociale et solidaire à Port-Neuf. Mais pour l'instant, rien n'existe. Aucun projet n'a encore vu le jour.
- 2/ Un chargé de mission nommé pour un an aurait pour tâche d'étudier sur les plans juridiques, économiques, etc. la possibilité de créer cette épicerie. La C.D.A. y est favorable. Sa réponse sera donnée le 18 mai prochain.
- 3/ les associations qui pourraient intervenir dans la mise en place et le fonctionnement de l'épicerie pourraient être : L'entraide protestante, l'association Initiative Catering (I.C.), la distribution alimentaire de Mireuil, ainsi que celle des Chirons longs.
- 4/ Les locaux : Là encore, rien n'est fait. Les locaux situés à Pierre Loti ne paraissent pas adaptés.

Pour l'instant, ce sont les seules informations disponibles. C'est un sujet à suivre.

Les remarques faites sur l'épicerie sociale et solidaire montrent que chacun dispose d'une partie des informations concernant l'aide alimentaire, mais incomplètes.

On propose d'inviter à un prochain C.C. un connaisseur de ce domaine qui pourra nous faire comprendre le fonctionnement de l'aide alimentaire. Le président de l'entraide protestante, Mr Perrot sera invité.

Question : Combien de familles bénéficient de l'aide alimentaire dans les trois quartiers (Port-neuf, Mireuil, La Pallice) ?

Sur le quartier de Port-Neuf 453 familles sont éligibles au dispositif.  
Pour les autres quartiers, la réponse sera donnée au prochain CC.

F/ Informations locales.

- Le 18 mai 2017 à 9 heures une réunion de travail est organisée avec le service de gestion urbaine de proximité (Mme de la Noé) concernant l'amélioration du stationnement les jours de marché.



Rectification : Les 17 contraventions concernent toutes les infractions constatées depuis le premier janvier. Malgré tout, 10 ont été dressées le jeudi à la demande de cyclistes.

- Le prochain C.C. prévu le vendredi 2 juin est repoussé au vendredi 9 juin (pour cause d'assemblée générale de la Maison de Quartier).

G/ Questions diverses.

1/ Comment connaître suffisamment tôt les dates des réunions institutionnelles ouvertes pour y participer ? Lorsque les dates des réunions institutionnelles sont connues suffisamment tôt, la Maison de Quartier peut communiquer au CC les informations.

2/ Pourquoi le ministère de l'Education nationale maintient-il l'école Descartes dans le réseau REP ?

On doit ce maintien aux actions menées par les parents d'élèves, l'association « Pas à pas », l'école Barthélémy Profit. Ces actions ont été soutenues par Monsieur le député Falorni qui a adressé un courrier à Madame la Ministre de l'Education nationale. La multiplicité d'actions menées a participé à ce résultat.

Prochaine réunion du Conseil Citoyen le vendredi 9 juin 2017